

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votes pour : 18
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 23/03/2026
D2026033014

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente mars à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil et des mariages, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, GUILLERMIN Patrice, NAVARIN Cécile, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali, CHEVILLARD Philippe, POCHON Laurence, CALLAND Cédric, MIVIERE Karine, DELIANCE Alexandre, CARRUBA Isabelle, NOEL Simon, NEVORET Raphaële, GAUCHE Vincent, CHANEL Virginie, CHAVEROT Vincent, NEVORET Marie-Laure, FIGUET Maxime, URVOY Gwenola

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Approbation du compte financier unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 (CFU) de la commune de Marboz ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

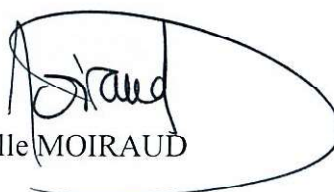
		Dépenses	Recettes	Soldes d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	2 082 280.58 €	2 289 927.99 €	
	Section d'investissement	1 958 813.28 €	5 951 577.91 €	
Report de l'exercice N-1	Section fonctionnement (cpt 002)	/	895 828.27 €	
	Report en section investissement (cpt 001)	22 743.36 €		
Total réalisations + reports		4 063 837.22 €	9 137 334.17 €	
Restes à réaliser reportés RAR	Section d'investissement	4 006 294.75 €	579 591.00 €	/
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	2 082 280.58 €	3 185 756.26 €	1 103 475.68 €
	Section d'investissement	5 987 851.39 €	6 531 168.91 €	543 317.52 €
	Total cumulé	8 070 131.97€	9 137 334.17€	1 067 202.20€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, Madame le Maire n'ayant pas pris part au vote,

- approuve le Compte Financier Unique 2025 de la commune de Marboz
- donne pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- arrête le Compte financier unique 2025 comme présenté ci-dessus.
- déclare que toutes les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes.



Pour copie conforme,
Le Maire,


Christelle MOIRAUD